

Premiers résultats de l'Etude sur les aidants familiaux ANCV/OpinionWay

Paris, le 7 octobre 2015 – L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est convaincue que les vacances sont un outil social innovant pour soutenir le répit des aidants. L'ANCV développe des séjours spécifiques aidants-aidés, dans le cadre de son programme Seniors en Vacances, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus. Un concept de « vacances-répit » au cours desquelles les aidants prennent du repos et se ressourcent.

Des séjours adaptés pour les aidants et leurs malades

Dès le déploiement de son programme Seniors en Vacances, l'ANCV a pleinement intégré la problématique de la dépendance des personnes âgées. Au-delà des séjours de vacances qu'il propose à tarif préférentiel, ce programme permet aux aidants familiaux qui accompagnent une personne en perte d'autonomie ou en situation de dépendance de bénéficier de plein droit d'une aide au départ en vacances qui représente 50 % du coût du séjour.

Depuis 2009, 6 700 aidants sont partis grâce à ce programme.

Les premiers résultats : les vacances, des effets très bénéfiques sur les aidants familiaux

A l'occasion de la journée nationale des aidants, mardi 6 octobre, l'ANCV publie les premiers résultats d'une étude confiée à l'institut OpinionWay*.

Les objectifs de cette étude sont de mieux connaître le profil des aidants partis dans le cadre du programme Seniors en Vacances, leurs attentes vis-à-vis du départ en vacances, et l'impact des vacances sur ce public dont le répit est crucial dans l'accompagnement quotidien de leur malade.

➤ Les profils :

- **Les aidants familiaux sont très majoritairement des conjoints (69 %)**, les autres se répartissant de façon équilibrée entre les amis, d'autres membres de la famille des personnes nécessitant une aide au quotidien (pour moitié leurs enfants).
- **64 % sont des femmes.**
- La **moyenne d'âge** des aidants est de **69 ans** (72 ans pour le proche accompagné).

➤ Les motivations au départ en vacances :

- **Les aidants sont davantage en attente de repos** : 19 % ont cité comme principale motivation l'item « se reposer » contre seulement 4% de l'ensemble des partants avec le programme Seniors en Vacances 2014.

➤ Les attentes vis-à-vis des vacances :

- Les aidants ont incontestablement **besoin d'être rassurés** (79 % citent « partir avec mon proche en toute sécurité ») tout en voulant **lui faire bénéficier**, comme tout le monde, **du pouvoir d'évasion des vacances** (75 % déclarent vouloir sortir leur proche de son cadre habituel).
- Une autre attente est **le partage**, le partage **d'activités avec leur proche** (43 %) et le partage **de leur expérience d'aidants** avec d'autres (24 %).

➤ Pendant le séjour :

- La quête de repos des aidants pendant les vacances est parfaitement comblée. Ils affirment **s'être reposés physiquement** (85 %) **et moralement** (89 %).

➤ **Après le séjour :**

- De forts impacts psychologiques et sur le physique :
 - **Incontestablement, le séjour a motivé les aidants pour repartir en vacances** : c'est une quasi-unanimité (94 %).
 - Le séjour a eu également un effet sur l'aspect relationnel, l'ouverture aux autres (**71 %** affirment qu'ils **ont « davantage envie de sortir, de faire de nouvelles rencontres »**), ainsi que sur leur relation avec le proche qu'ils ont accompagné
 - **79 %** disent qu'ils **se sentent en meilleure forme physique** (à relier au repos pendant le séjour).
- A l'issue du séjour, **66 %** des aidants déclarent mieux comprendre ce que vivent leurs proches, et **57 %** déclarent être plus à leur écoute.

Note aux rédactions :

* Etude réalisée par OpinionWay pour l'ANCV sur les aidants familiaux partis en 2013 et/ou 2014 dans le cadre du programme Senior en vacances. 1 980 questionnaires ont été adressés par voie postale en mai-juin 2015 (représentant 2 639 séjours). 581 questionnaires ont été reçus soit un taux de réponses de 29 %

Le programme Seniors en Vacances

Ce programme développé depuis 2007 par l'Agence offre aux personnes âgées de 60 ans ou plus l'opportunité d'effectuer des séjours à tarif unique, individuels ou en groupe. Il s'appuie sur un choix de destinations en France, à la mer et à la campagne. En 2015, ils seront plus de 290 000 seniors à avoir bénéficié de ce programme.

A propos de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Acteur public, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, dispositif d'aide au départ distribué nécessairement sur la base de critères sociaux et qui constitue un outil de redistribution des revenus au bénéfice des salariés de toutes les entreprises et des agents des trois versants de la fonction publique.

Les excédents générés par l'émission des Chèques-Vacances sont entièrement affectés dans des programmes d'aide à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, séniors, personnes en situation de handicap,...) et dans le financement du patrimoine du tourisme à vocation sociale.

En 2014, l'Agence a ainsi accompagné plus de 10 millions de personnes, bénéficiaires et leur famille, sur le chemin des vacances. A travers ses différents programmes de solidarité, l'ANCV a notamment soutenu le départ de plus de 234000 personnes en situation de fragilité.

Plus d'infos : www.ancv.com

CONTACTS PRESSE :

Muriel Droin – ANCV – 01 34 29 51 94 – mdroin@ancv.fr

Ariabel Dany – Grayling – 01 55 30 70 93 – ariabel.dany@grayling.com